

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie  
**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde  
**Band:** 74 (1996)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Kurse und Anlässe = Cours et rencontres = Corsi e riunioni

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



### Kurse + Anlässe

### Cours + rencontres

### Corsi + riunioni

## Kalender 1996/Calendrier 1996/Calendario 1996

### Allgemeine Veranstaltungen/Manifestations générales/Manifestazioni generali

24./25.8.	Einsiedeln	Pilzbestimmertagung
31.8./1.9.	Broye/Payerne	Journées romandes
7.-14.9.	Landquart	VAPKO-Kurs
9.-14.9.	Veysonnaz VS	Cours VAPKO romand
15.-21.9.	Entlebuch	Mykologische Studienwoche
21./22.9.	Schaffhausen	VAPKO-Tagung
(24.) 25.-29.9.	3552 Bärau/Langnau	WK-Tagung/Journées CS
4.-6.10.	1624 La Verrerie FR	Cours romand de détermination

### Regionale Veranstaltungen/Manifestations régionales/Manifestazioni regionali

#### Pilzausstellungen (siehe Vereinsmitteilungen)

24./25.8.	Burgdorf
14./15.9.	Niederbipp
21./22.9.	Wolhusen

29.9.	Dietikon
6.10.	Canobbio (Lugano)
12./13.10.	Meisterschwanden (Seetal) Riedholz (Solothurn)

## Compte rendu des journées annuelles de la Société Mycologique Suisse (SMS)

Ces journées se sont déroulées les 8 et 9 juin 1996 à Berne. Leur thème: ***Tendances nouvelles sur la protection des espèces fongiques en Suisse et en Europe.***

Présidées et organisées par Madame la Docteur B. Senn-Irlet (Berne), elle furent enrichies par deux mycologues étrangers: Madame la Docteur I. Krisai-Greilhuber (Autriche) et Monsieur le Professeur W. Winterhoff (Allemagne), et suivies par une trentaine de participants. La journée du samedi fut consacrée à un cycle de conférences. Madame Senn-Irlet présenta un concept différenciant la protection des espèces de celle du biotope, attira notre attention sur les grandes quantités de champignons sauvages cueillis en Suisse (20 à 30 tonnes/canton/année) et illustra à l'aide de travaux scientifiques les menaces pesant sur les mycéliums: diminution de la fructification de nombreuses espèces mycorhiziques sous l'effet de l'acidification du sol (pluies acides) et de dépôts d'azote (engrais, pollution atmosphérique). Monsieur le Docteur S. Egli (Birmensdorf) présenta les résultats de 20 ans d'observations effectuées dans la réserve mycologique de la Chanéaz (Fribourg). Il fut entre autres constaté: aucun effet de la cueillette sur 11 espèces (pour la plupart mycorhiziques; durée d'observation: 6 à 16 ans); une disparition presque totale des espèces mycorhiziques lors de coupes rases; une diminution des espèces mycorhiziques et une augmentation des saprophytes entre 1975 et 1994, probablement en relation avec une augmentation de l'azote dans le sol.

Monsieur Winterhoff présenta une étude détaillée sur les différents biotopes d'une région d'Heidelberg (Sandhausener Dünen) en Allemagne. Ces biotopes et leurs espèces caractéristiques furent illustrés par d'excellentes diapositives. Une comparaison entre les périodes 1971–1979 et 1980–1994 démontra: de nombreuses espèces menacées et la disparition de plusieurs champignons dans des biotopes particuliers (Dünenrasen); une diminution des espèces mycorhiziques; une augmentation des saprophytes liés aux conifères. Les causes probables de ces modifications sont: une destruction/évolution de biotopes particuliers (Dünenrasen), une augmentation des substances azotées dans le sol des forêts, une augmentation du bois mort de conifères à la suite d'une tempête en 1990. Madame Krisai-Greilhuber décrit trois biotopes autrichiens (forêts, prairies, marais) et commenta à l'aide de magnifiques diapositives un grand nombre d'espèces très intéressantes et dignes d'être protégées. En Autriche, une diminution des espèces mycorhiziques fut également constatée.

Monsieur le Docteur K. Ammann (Berne) nous informa de la première résolution de « *Planta Europaea* » (en septembre 1995, à Hyères, dans le sud de la France). L'objectif est la création d'un réseau de toutes les organisations étatiques ou non s'occupant de protection des plantes sauvages supérieures ou inférieures (y compris les champignons) et ce, à l'aide de moyens financiers limités. La proposition de l'élaboration d'une liste rouge européenne et d'une liste bleue (espèces pour lesquelles une protection s'est avérée efficace) a été avancée. La fondation de « *Planta Europaea* » aura lieu en 1998 et les sociétés mycologiques furent invitées à y participer.

Finalement, Messieurs les Docteurs R. Herzig et C. Bieri (Berne) présentèrent la manière dont la liste rouge provisoire fut établie en Suisse. Cette liste comprend les espèces de champignons supérieurs qui sont menacées dans notre pays. Une base de données fut créée à l'ordinateur et contient entre autres les macromycètes récoltés en Suisse. Dans cette liste environ 500 espèces furent sélectionnées en tenant compte des critères suivants: menacées en Europe, présentes dans les huit listes rouges européennes, liées à des territoires limités, rares, dans un biotope fortement menacé. A chacune des espèces sélectionnées furent appliqués des critères d'évaluation (tels que: comestibilité, habitat, biotope, nombre de récoltes en Suisse etc. . . .) correspondant chacun à un certain nombre de points. La somme des points fut établie pour chacune de ces espèces et varie de 0 à 12 (douze

représentant une espèce très menacée). Les espèces ayant obtenu un total de points compris entre 6 et 12 furent classées dans la liste rouge provisoire (231 espèces).

Le cycle de conférences du samedi se termina par une présentation des résultats obtenus en Allemagne, grâce aux listes rouges (Prof. Winterhoff). Ces résultats sont en général satisfaisants, certaines régions ont pu être protégées pour leur intérêt mycologique. Cependant, il fut souhaité que ces listes contiennent davantage de données écologiques. D'autre part, un manque de liaison fut constaté entre les protecteurs de la nature et les mycologues. En conclusion: 1) les mycologues doivent informer les unités de protection de la nature et le grand public (travaux de vulgarisation), 2) les mycologues n'ont pas plus de chances de succès que les autres protecteurs de la nature.

Le dimanche matin fut consacré à une excursion dans une magnifique forêt riveraine au bord de l'Aar (zone protégée de Belpau), sous la direction de Madame la Docteur R.Schaffner (Inspection de la protection de la nature du canton de Berne). Les zones d'alluvions sont aujourd'hui pratiquement toujours perturbées par des ouvrages. Divers travaux de revitalisation furent présentés sur le terrain, ainsi que des mesures visant à conserver des plans d'eau dans ces zones menacées par l'installation récente de pompes hydrauliques. L'influence de telles mesures sur la flore mycologique ne semble pas avoir été étudiée dans cette région.

Le dimanche après-midi fut consacré à un «workshop» réunissant les propositions des participants quant à la stratégie à adopter pour la protection des champignons supérieurs. Les idées suivantes furent avancées:

- mesures d'interdiction/de limitation visant la cueillette (par poids, temporelles; par espèce(s); par groupes); totale sauf exception(s); établissement d'un permis), interdiction/restriction de la vente de champignons sauvages sur les marchés, coordonner les mesures d'interdiction entre les différents cantons,
- fixer comme base légale que les champignons soient fondamentalement protégés et autoriser des exceptions,
- définir dans chaque canton les zones d'intérêt mycologique (propositions à formuler par les sociétés) et créer des réserves (autoriser la cueillette à des buts scientifiques), favoriser la discussion entre les mycologues, les forestiers et les institutions de protection de la nature,
- lutter contre les facteurs de pollution (application/renforcement des lois en vigueur; limitation des voies d'accès automobiles à l'intérieur des forêts, favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement),
- améliorer l'information sur la protection des champignons/sur le comportement à adopter lors de la cueillette (par les contrôleurs officiels; lors d'expositions mycologiques; en créant du matériel d'enseignement qui servirait de base pour les écoles et le grand public),
- coordonner les différentes instances pouvant jouer un rôle dans la protection des champignons,
- favoriser les travaux de recherche visant à mieux cerner les facteurs menaçant les champignons supérieurs.

Pour terminer ce «workshop» de prochaines rencontres concernant la protection des champignons furent annoncées: à Lucerne, le 7 septembre 1996 et en Suisse romande (lieu et date: voir communication dans le bulletin).

Je tiens encore, au nom de tous les participants, à remercier chaleureusement Madame Senn-Irlet et ses collaborateurs pour l'organisation de ces journées, qui furent réussies à tous points de vue, ainsi que l'Académie Suisse des Sciences naturelles sans laquelle le financement de ces journées n'aurait pas été possible.

Claude Boujon, Soc. myc. Genève  
10 Avenue des Amazones, 1224 Chêne-Bougeries